



ESPACE RESSOURCES MDA 82

Septembre 2017



Pour toute information ou demande d'utilisation  
du dispositif d'analyse de situation, contactez :

## DISPOSITIF PLURIDISCIPLINAIRE D'ANALYSE DE SITUATION

En direction des professionnels

**La Maison des Adolescents  
du Tarn et Garonne**

312 Boulevard Montauriol  
82000 MONTAUBAN

Tel : 05 63 63 72 95

Fax : 05 63 63 71 62

[lamaisondesados82@orange.fr](mailto:lamaisondesados82@orange.fr)

Site Internet : [www.mda82.com](http://www.mda82.com)



**Partenariat :**  
Hôpital/CMP Adulte, CDEF, PJJ, Inspection  
Académique, La Sauvegarde de l'Enfance,  
RésAdo 82

En France, la loi du 17/07/1970, insérée dans le code civil (art 9) dit : « **chacun a droit au respect de sa vie privée** »

*Les informations transmises et partagées dans le cadre de ce dispositif sont de nature confidentielle et soumises au secret professionnel.*

### **Définition**

Proposer un espace de réflexion partagée à partir d'une approche globale de l'adolescent et de son environnement.

### **Pour qui**

Tout professionnel ou équipe de professionnels travaillant auprès d'adolescents en milieu ordinaire et rencontrant des difficultés ou des questionnements dans leur pratique.

### **Pour quoi**

- ▶ Proposer une écoute bienveillante et le soutien d'une équipe technique pluridisciplinaire.
- ▶ Disposer d'un espace d'échanges et de réflexion
- ▶ Profiter du croisement de différents regards et compétences pour mieux saisir les enjeux de la situation
- ▶ Élaborer de nouvelles pistes de travail et d'orientation

### **Où et quand**

**Le 1er vendredi après midi du mois de 14h30 à 15h30  
À Moissac—Centre Culturel—24, rue de la Solidarité**

**Le vendredi après midi de 14h00 à 16h00  
À la Maison des Ados—312 Boulevard Montauriol à Montauban**

sur inscription préalable auprès du secrétariat de la MDA  
05.63.63.72.95

### **Avec qui**

Une équipe pluridisciplinaire composée de divers professionnels de la Maison des Ados et de structures partenaires : pédopsychiatre, psychologue, éducateur spécialisé, coordinatrice, médecin, infirmière, assistante sociale, juriste ...

### **Cadre d'intervention**

- ▶ Engagement des professionnels sur la confidentialité des informations transmises, l'anonymat des personnes et l'information du jeune et de sa famille
- ▶ Le/les professionnel(s) présentant la situation reste(nt) garant(s) du suivi et de l'accompagnement du jeune
- ▶ La réunion s'articule autour de 3 axes : analyse, évaluation de

### **Procédure**

- ▶ La MDA centralise les appels et analyse les demandes
- ▶ Envoi d'une fiche de saisine et d'engagement des professionnels
- ▶ Proposition réactive d'une date de réunion et envoi des convocations